

ABONNEMENT

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

L'ÉCHO SAUMUROIS

Annances, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat sur la poste
et chez tous les libraires

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 NOVEMBRE

INFORMATIONS

La publicité donnée au discours prononcé à Alger par S. Em. le cardinal Lavigerie a provoqué une émotion qu'accroîtra sans doute la publication de la lettre que ce prélat vient d'adresser aux prêtres de son diocèse. On comprendra que le caractère dont est revêtu M^{gr} Lavigerie non moins que l'éclat des services rendus par lui au pays, commandent d'apporter dans l'appréciation de ses actes et de ses paroles une grande réserve. Nous ne pensons pas toutefois dépasser les limites du respect en exprimant la pensée que l'attitude du cardinal Lavigerie ne peut que provoquer un très-vif sentiment de surprise.

La théorie suivant laquelle l'Eglise n'est, en principe, hostile à aucune forme de gouvernement, pourvu que le respect de la liberté des croyances religieuses soit, sous tous les rapports, assurée, n'a rien que de fort correct. Nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir sur ce point hésitation ni doute. C'est seulement donner une extension singulièrement exagérée à cette théorie que de soutenir qu'il est non seulement possible mais désirable que le clergé donne son adhésion à un régime qui semble s'étudier à entrer en lutte avec les consciences et à restreindre chaque jour davantage la liberté religieuse.

Il y a quelques mois, dans une lettre adressée à M. le Président de la République, S. Em. le cardinal Lavigerie déclarait que la loi militaire, alors en discussion, avait un caractère tel qu'elle ne pouvait qu'exciter « l'indignation » des catholiques et que ceux-ci, si la loi était votée, ne pourraient « ni en conscience, ni en honneur » accepter pour candidats les

hommes qui porteraient la responsabilité de son adoption.

Ce n'est point pour mettre le langage actuel de M^{gr} Lavigerie en contradiction avec celui qu'il tenait il y a quelques mois, que nous évoquons ce souvenir. Nous estimons seulement que, pour modifier son attitude, le cardinal doit avoir de puissants motifs fondés sans doute sur l'obtention, de la part du gouvernement, de garanties sérieuses. S'il en était autrement, son évolution politique serait si difficilement explicable, qu'on ne pourrait qu'exprimer le regret de voir l'éminent prélat répondre de la sorte aux sympathies qu'il avait jusqu'ici méritées par ses talents et son caractère.

La Lanterne accueille à bras ouverts M. Ferry, se concentrant avec elle pour combattre les catholiques, et elle conclut :

« Le danger est pressant : l'heure est proche où la République aura besoin de battre le rappel pour grouper autour d'elle tous ceux qui n'ont pas transigé devant le cléricalisme.

» Peut-être le moment est-il venu de se compter sans acception de nuances autour du drapeau de l'État laïque. »

Est-ce que ce cri d'alarme ne prouve pas la crainte causée aux sectaires par la constitution du « grand parti conservateur national » ?

LA TYRANNIE SCOLAIRE

M. Aynard et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition modifiant la loi scolaire et portant que les dispositions de la loi précitée, en ce qui concerne la laïcisation du personnel congréganiste des écoles de filles, ne seront pas appliquées, quand le conseil municipal aura émis un vote défavorable.

La commission repousse la prise en considération de cette proposition juste et libérale.

Les sectaires veulent condamner le pays à la tyrannie scolaire.

Le procès du sergent Saint-Cyr a de nouveau rappelé l'attention sur la fameuse question des cartouches Lebel, et le retentissement qu'il a eu s'explique par l'intérêt qui se rattache à tout ce qui touche à notre nouvel armement.

C'est pour cela que nous croyons utile de signaler la facilité avec laquelle disparaissent des étuis ou même des cartouches Lebel, spécialement dans des feux de salve, de manière que, ne retrouvant ni l'étui ni la cartouche, il demeure impossible de savoir si elle a été perdue ou soustraite.

C'est ce qui est arrivé dernièrement à Lisieux, au 129^e de ligne, pendant les tirs (feux de salve) des dispensés. Le lieutenant de tir a constaté la disparition d'une cartouche. Mais l'affaire en est restée là ; et l'on est en droit de se demander pourquoi il y a autant de sévérité d'un côté et autant de relâchement de l'autre, car c'est là une question d'un intérêt éminent national.

On dit dans les sphères militaires que le général de Galliffet vient d'être chargé, pour l'année prochaine, de diriger des manœuvres analogues à celles que le général Billot a commandées cette année.

Le général de Galliffet aurait deux corps d'armée sous ses ordres et il opérerait dans l'Est.

ESSAI DE MOBILISATION

D'intéressantes expériences de mobilisation ont eu lieu à Briançon.

Elles avaient principalement pour but l'essai du fonctionnement du service télégraphique.

Sur un ordre du gouverneur de Lyon, com-

mandant en chef le 44^e corps d'armée, ordre transmis télégraphiquement aux différents chefs de corps de la place de Briançon, tous les services : génie, artillerie, infanterie, étaient avisés dès huit heures du matin.

Les forts des Têtes, Randoulet, Infernet, de La Croix-de-Bretagne, Lolive, etc., étaient mis en communication directe et correspondaient entre eux, exécutant les ordres donnés par le commandant en chef.

Les brigades de gendarmerie, de douane et de gardes forestiers ont répondu point par point aux ordres reçus du centre du commandement.

Le poste central des signaux a merveilleusement fonctionné sans le moindre retard : le fonctionnement des communications entre Lyon et Briançon a également bien marché.

L'ASSASSINAT DU GÉNÉRAL SÉLIVERSTOF

L'assassinat du général de Séliverstof a causé une grande émotion, non-seulement à Paris, mais encore en province et à l'étranger. On raconte que l'empereur Alexandre III aurait montré une vive douleur en apprenant la mort violente d'un de ses plus fidèles serviteurs, tombé, à l'étranger, sous les coups d'un assassin, son compatriote.

Les recherches entreprises pour retrouver le coupable sont poussées activement. Jusqu'à lors, on n'a pas obtenu de résultat précis. Bien qu'on ait signalé la présence, en Belgique, d'un homme dont le signalement correspond à celui de Padlewsky, la police française n'a pas abandonné tout espoir de retrouver l'assassin à Paris ou dans la banlieue.

Voici le texte d'un télégramme adressé par la police de Lille au chef de la Sûreté parisienne :

l'Alcyone, lors de son voyage à Dinard.

En même temps la détermination lui était venue, spontanément, sans efforts, de retourner à Dinard le jour même, afin de restituer en mains propres à Mademoiselle de Buheil les malencontreuses épîtres. Au moins, de cette façon, s'il ne parvenait pas à dissiper le doute, il écarterait la tentation.

Il prit donc la liasse, l'enveloppa soigneusement, cacheta le paquet, et, d'une ferme et vigoureuse écriture, traça la suscription :

Mademoiselle Jeanne de Buheil,
Chez Mme Dumarrois,
DINARD.

(Personnel.)

Ce paquet, il le mit dans l'une des poches de sa redingote, afin qu'il fût, simultanément, loin de ses yeux et à la portée de sa main.

Puis, ne voulant se rendre lui-même à Saint-Malo que dans la soirée, il alla pour tuer le temps, voir où en étaient les réparations et l'ameublement du chalet de Saint-Pair. Une chance inespérée y conduisait en même temps que lui le notaire Bernard.

Ils se rencontrèrent à mi-côte et s'abordèrent avec une égale bonne humeur.

— Eh bien ! demanda L'Olonnois, avez-vous

58 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

XIII

La fable dit que les prières sont boiteuses, et c'est pour ce motif qu'elles arrivent en retard au pied du trône de Jupiter.

Certes, bien des prières montèrent du cœur et des lèvres de Jeanne vers Dieu dans la soirée et la nuit qui suivirent la révélation si gaiement faite par Jean Le Tianeck, car Mademoiselle de Buheil n'était pas encore très sûre de son bonheur. L'officier avait-il parlé au nom de Pierre ? N'avait-il tenu, au contraire, qu'un propos hasardé sur ses propres inductions ? L'incertitude est un tourment plus cruel que le mal lui-même, assurent les philosophes, et, vraiment, les philosophes ne sont pas loin d'avoir raison.

Tandis que Jeanne souffrait, partagée entre sa crainte et l'espoir, Pierre, tout aussi per-

plexe, tout aussi agité, à peine arraché par les circonstances aux résolutions fatales, méditait les projets les plus divers. Devant lui, sur une table, était posée la liasse des lettres adressées par Mademoiselle de Buheil à celui qui avait été son fiancé, à l'homme qui depuis... Mais Pierre ne voulait pas revenir sur les événements accomplis. A cette heure, sa grande souffrance venait de la présence de ces lettres entre ses mains. Elles s'offraient à lui comme une énigme et une tentation.

Il lui aurait suffi d'en lire une pour se rassurer sur ce qu'avaient été les sentiments de Jeanne à l'égard de Paul Hautfrion. Elles n'étaient point nombreuses, ces épîtres supposées d'amour. Il y en avait sept en tout, preuve que les effusions n'avaient pas été désordonnées. A travers le filigrane, Pierre pouvait voir que plusieurs d'entre elles contenaient tout au plus dix lignes. On est plus proluxe que cela quand on aime, lui disait la réflexion. Cela n'empêchait pas le doute de le torturer et la tentation de le solliciter. Il n'avait qu'à détacher la faveur qui enserrait les lettres. Les enveloppes, ouvertes par le haut, n'opposaient aucun obstacle à la curiosité.

Oui, mais lire ces lettres, c'était, pour le

noble et scrupuleux garçon, presque commettre un crime contre Jeanne et contre lui-même, ou plutôt contre l'amour qu'il ressentait !... C'était donner une réalité à son doute, laisser planer sur la sincérité de la jeune fille un soupçon que rien ne justifiait. En outre, quel droit avait-il de lire ces confidences ? Qu'il aimât Mademoiselle de Buheil, cela pouvait être une excuse à la jalousie, non une autorisation à l'indiscrétion. L'aimait-elle, après tout ? Il n'en savait rien, elle ne le lui avait pas dit. Ils n'avaient échangé que quelques paroles émuës. Aucun de ces aveux qui enivrent, de ces silences pleins d'extases après lesquels la parole est inutile, ne les avait liés l'un à l'autre. En vain, la voix du doute lui disait-elle : « Nul ne saura que tu les aies », la voix de sa conscience répondit : « Tu ne pourras te mentir à toi-même, et le souvenir de ta défiance te sera un remords. »

Las de cette lutte, L'Olonnois résolut d'en finir. Il se jeta sur son lit d'hôtel et, la fatigue aidant, le sommeil ne lui fut pas refusé. Ce fut même un bon sommeil, reconfortant au possible, après lequel le marin se réveilla brusquement, possédé de ce calme et de cette confiance qu'il avait ressentis naguère sur le pont de

« Lille, 21 novembre.

Un voyageur aux allures étranges est arrivé ici, mercredi matin, à 3 h. 5, par l'express de Calais. Après avoir laissé sa malle à la consigne, où il est resté assez longtemps parce qu'il ne retrouvait plus son bulletin de bagages, cet homme est allé prendre une tasse de café dès l'ouverture d'un estaminet voisin de la gare. Il est ensuite revenu pour le train de Bruxelles, qui part de Lille à 6 h. 17 et a demandé un billet de 3^e classe pour Cologne.

L'employé lui ayant répondu qu'il ne pouvait pas lui délivrer, pour ce train, de ticket à destination de Cologne, il prit un billet pour Biandain. C'est ce fait anormal d'un voyageur descendant à Lille de l'express pour demander trois heures après un billet pour Cologne, alors qu'il est simplement resté dans un café, qui l'a fait remarquer.

Le commissionnaire qui a porté la malle et les employés à qui cet individu s'est adressé prétendent qu'il répond au signalement de l'assassin.

De son côté la police belge est sur pied et les ports sont l'objet d'une surveillance spéciale.

Londres, 22 novembre. — Le « Foreign office » a reçu du gouvernement français une demande tendant à ce que Padlewski, l'assassin du général Séliverstoff, soit activement recherché à Londres. Le « Foreign office » a transmis à la police des ordres en conséquence et a informé le gouvernement français qu'il lui prêterait tout le concours nécessaire. L'extradition du meurtrier dans le cas où il serait pris ne fait donc pas de doute.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 23 novembre 1890.

Après des alternatives de hausse et de baisse causées par l'inquiétante mobilité des cotes étrangères, les bonnes tendances dominent en fin de semaine. Le 3 0/0 s'inscrit à 94.95 ; le 4 1/2 0/0 fait 104.50.

Le Crédit Foncier ne s'écarte pas du cours de 1,290. Dans sa dernière séance hebdomadaire le Conseil d'administration a autorisé pour 2,200,322 fr. de nouveaux prêts dont 1,156,000 fr. en prêts fonciers et 1,044,222 fr. en prêts communaux.

La Banque de Paris poursuit son mouvement de reprise à 831 après 825.

Le Crédit Lyonnais se raffermi à 793, pour revenir bientôt à 800.

La Banque d'Escompte se négocie activement à 560. L'inscription à la cote officielle des actions de la Compagnie Nationale des Chemins de Fer à voie étroite est, depuis deux jours, un fait accompli. Ces titres continuent à être recherchés de 510 à 515.

Le Crédit Mobilier regagne le cours de 415. La Société de Dépôts et Comptes courants est solidement tenue à 595.

La Société Générale reste aux environs du pair avec d'excellentes tendances. Cet établissement a prêté son concours à l'émission des Chemins de Fer Sud-Ouest Brésiliens qui a été close hier avec un plein succès.

Nous retrouvons les obligations des Immeubles de France à 394. Il ne faut pas oublier que le coupon trimestriel vient d'être détaché sur le cours de 392.50.

L'Alpine n'a pas cessé, même au fort de la crise, d'enregistrer un bon courant d'achats. On cote 212.50. Les Etablissements Eiffel ne varient pas à 567.50. Les actions étant libérées de 350 fr. ne nécessitent par conséquent qu'un déboursé de 417.50, somme bien minime si l'on songe aux bénéfices que la Société est appelée à réaliser.

L'obligation de Porto-Rico s'est traitée aux environs de 275, prochain coupon de 7.50 au 1^{er} janvier.

Les actions de mines d'or de Saint-Antoine sont accueillies avec un faveur très marquée par l'épargne. En quelques jours elles ont passé de 35 à 37.50. Cette hausse significative en pleine crise n'a pas lieu de surprendre ceux qui ont pris connaissance des rapports et documents de toute sorte établissant l'exceptionnelle richesse de ce gisement aurifère. Il serait surprenant qu'un titre qui doit donner 7.50 de dividende dès le premier exercice restât longtemps au-dessous de 40 fr.

A propos de mines, on nous demande si les émetteurs de Placers de la Haute-Italie seraient capables de communiquer le rapport du premier ingénieur envoyé sur les lieux, constatant, comme ils l'affirment, que les terres renferment 11 0/0 d'or.

Les valeurs Argentines se sont notablement relevées depuis deux jours. Les obligations 5 0/0 des Chemins Argentins se sont vigoureusement avancées à 330, et celles des Chemins de la province de Santa-Fé à 290.

Il résulte d'une information recueillie par la Banque générale des chemins de fer et de l'Industrie que l'emprunt russe 4 0/0 qui se négocie actuellement à 81 sera prochainement converti en 4 0/0 or, type des emprunts 1889 et 1890. Pour 5 fr. de rente argent valant 81 fr., les porteurs recevraient un titre de 4 fr. de rente or valant 98 fr. En un mot, ceux qui achèteront aux cours actuels de la rente 5 0/0 gagneront en six mois, trois mois peut-être, 47 fr. par 5 fr. de rente.

A la requête de la Société générale des Chemins Economiques, 7, rue d'Antin, le tribunal de commerce, par jugement du 2 novembre 1890, a ordonné la suppression du titre « Chemins de fer Economiques français » pris par une Société récente dont le siège est également à Paris et a condamné celle-ci aux dépens.

La Banque de l'Ouest et la Banque Nyosen, rue de Provence, à Paris, délivrent des titres définitifs de la Silver Glance. L'extrême légèreté de cette petite valeur et ses brillantes perspectives d'avenir lui assurent une clientèle de jour en jour plus nombreuse. On est à 25.50. Les mines du Cauca sont à 29 fr.

NOUVELLES MILITAIRES

Le 4 décembre prochain, aura lieu, à Reims, l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter, en 1891 et 1892, pour l'installation d'une brigade de cavalerie accordée à cette ville par le ministre de la guerre.

C'est, au total, un ensemble de 3 millions 652,000 fr. de travaux.

Les deux régiments destinés à Reims sont la brigade de Niort-Angers, 1^{er} et 2^e cuirassiers.

L'ÉQUIPEMENT DE L'INFANTERIE

Une transformation vient d'être faite dans l'équipement de nos fantassins, par la création d'une bretelle de suspension destinée à faire supporter par les épaules tout le poids des cartouches et du ceinturon.

Cette bretelle, qui rappelle par sa forme celle dont font depuis longtemps usage les Cosaques du Don ainsi que les gendarmes espagnols, est composée de trois courroies réunies ensemble par un grand anneau de fer.

Deux d'entre elles, un peu plus larges que la troisième, passent par-dessous les épaules et sont munies d'un crochet en cuivre servant à soutenir une cartouchière qui est munie, à cet effet, d'un anneau-piton adapté entre les deux passants du ceinturon.

LES SÉMINARISTES SOLDATS

On lit dans l'Ère Nouvelle de Tarbes :

« L'accueil fait à Tarbes à nos séminaristes a montré, une fois de plus, que nos députés, en faisant cette loi, ont cédé à

Cet esprit d'imprudence et d'erreur
De la chute des grands, funeste avant-coureur.

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats ont été pleins de respect et de bienveillance ; et nos séminaristes s'en sont montrés dignes par leur courageuse attitude. Il font, matin et soir, leur prière à genoux au pied du lit, et ils continueront à la faire.

« Au 14^e, un séminariste s'est présenté en soutane ; il y a couché en soutane ; il y a passé deux jours en soutane, en attendant l'uniforme. Oui, deux jours durant, sa soutane noire a frôlé les culottes des artilleurs sans qu'un seul quolibet la soit venue salir. « Voilà un curé qui n'a pas peur, se disaient-ils en se le montrant du bout de leurs petits bancals », et plusieurs, lui serrant la main, lui ont dit : « Monsieur l'abbé, vous êtes un brave ! »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Faire et défaire, c'est toujours travailler... a dû se dire l'architecte chargé de conduire les travaux de notre hôtel des Postes et Télégraphes. Aussi voyons-nous avant-hier et hier, dans notre boîte aux lettres, charpentiers et maçons démolissant ce qu'ils avaient construit il y a quinze jours à peine.

A la place du mur qui séparait le public des employés, on vient d'élever un grillage, comme cela existe, du reste, dans presque tous les hôtels des Postes. De sorte que maintenant nos pauvres « postillons » auront plus d'air et de lumière, et le public se mettra plus facilement en communication avec l'employé. Cette modification est très heureuse, et le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps.

Maintenant, au tour des boîtes extérieures !

trouvé le petit... mensonge voulu ?

— Parbleu ! répliqua l'autre, vous supposez bien que je ne vous ai pas attendu pour cela.

— Ah ! Et qu'avez-vous imaginé ?

Maître Bernard, très en verve, narra l'épisode. Cette trouvaille d'un Anglais excentrique et maniaque le mettait en gaité. Elle procura à Pierre un moment d'hilarité rafraîchissante après ces longs jours de tristesse.

— Bien, fit-il. Et qui va tenir l'emploi de ce fils d'Albion apocryphe ?

— Dame ! vous le tiendrez bien vous-même. Votre rôle de bienfaiteur anonyme comporte naturellement des déguisements de cette sorte.

Ils devisèrent ainsi jusqu'au seuil de la villa.

Là, Pierre eut une agréable surprise.

Les aménagements intérieurs dont il avait confié le soin au vieux tabellion étaient terminés. Des ouvriers tapissiers mettaient la dernière main à l'ameublement de quelques pièces. Avec une entente très complète des choses de la femme, le notaire avait répondu aux indications pleines de goût, mais un peu vagues, de L'Olonnois, au sujet de certaines améliorations, d'un certain luxe tout à fait spécial pour

le but qu'il s'était proposé. Par exemple, toute une aile du chalet avait subi une transformation véritable. L'amour muet de Pierre y avait créé une bibliothèque, un atelier d'artiste, un jardin d'hiver et un boudoir, dignes de servir d'asile, presque de temple, à la luxuriante beauté de Jeanne de Buheil.

Le jeune homme promena un regard satisfait sur cet ensemble. Il se complut, par avance, à la pensée de la joie que la vue en procurerait à la jeune fille. Certes, au temps même de son opulence, Jeanne, soit négligence, soit indifférence, n'avait pas su s'entourer d'un confortable aussi bien entendu. Pierre aurait, à ses yeux, le mérite de le lui avoir procuré dans une véritable révélation.

L'inspection achevée, l'ancien officier de marine accompagna le notaire jusque chez lui, puis, jugeant que l'heure était enfin venue de partir pour Saint-Malo, il gagna la gare et sauta dans le train.

Il était huit heures lorsqu'il débarqua à Dinard par la voiture. La nuit se faisait, avec cette clarté indécise des beaux soirs d'été. Ce n'était point encore la saison, et les baigneurs qui l'avaient devancée étaient fort rares.

Pierre se dirigea vers l'extrémité de la plage,

là où, sur les rochers entassés, dans un fouillis de verdure, se dressait la villa Dumarroy, dominant la mer. Il ne prit point la rue qui y menait, se sentant trop ému et trouvant d'ailleurs l'heure trop tardive pour se présenter. Personne ne l'attendait, ce serait agir en intrus que de sonner à pareil moment.

Mais, alors, pourquoi était-il venu ? Les grandes et saintes amours ont de ces piétés exquises. Pierre était venu sans dessein bien arrêté, peut-être pour satisfaire le secret désir de son âme, jeter un coup d'œil sur la demeure où elle habitait, surprendre son ombre au passage sur les rideaux de sa fenêtre. Ce pèlerinage accompli, il irait achever sa nuit dans un hôtel de la jolie ville d'eaux, et, au matin, il adresserait l'enveloppe à Jeanne, par un commissionnaire, à moins que, plus résolu, il ne se risquât lui-même à tenter une entrevue.

Ce n'était point un plan, ce n'était qu'une impulsion machinale, un automatisme de l'amour. Maintenant, il avait atteint les rochers. Au-dessus de sa tête, à quinze ou vingt mètres, presque à pic, la maison se détachait toute blanche sous la lumière du premier quartier. Pierre s'arrêta. Il était bien placé pour

OFFICIERS ÉTRANGERS A L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Il y a actuellement à l'École de cavalerie deux officiers étrangers. Ce sont MM. Metaxas, de l'armée hellénique, et Pontelli, de l'armée roumaine.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous avons reçu hier matin le télégramme suivant :

« Angers, 23 novembre.

« Sigrid Arnoldson Mignon, succès indescriptible. Tous les morceaux bissés. Depuis dix ans, enthousiasme pareil ne s'est pas vu à Angers. Magnifiques fleurs, rappels innombrables. Plusieurs centaines de personnes refusées ne pouvant pas avoir places.

» DIRECTION. »

Nous donnons encore l'appréciation de la presse angevine sur l'éminente cantatrice que nous allons entendre ce soir.

Le *Petit Courrier* s'exprime ainsi :

« Cette délicieuse artiste a obtenu le succès le plus vif, le plus complet, et, certes, le plus mérité, car il est rare de rencontrer chez une chanteuse un ensemble aussi exquis, d'aussi séduisantes qualités. Une très jolie voix, d'une pureté absolue, conduite avec infiniment d'habileté — l'art d'une comédienne consommée, qui sait entrer dans un rôle, lui donner tout le relief possible, et en souligner les moindres nuances — l'entrain, le mouvement, la vie, et de l'esprit enfin, avec un quelque chose d'exotique et d'imprévu, qui est une grâce de plus ajoutée à tant d'autres ; tout cela ne suffit-il pas à garantir les triomphes les plus légitimes à M^{lle} Arnoldson, sur toutes les scènes où il lui plaira d'aller se faire applaudir ?

« Et si même elle n'avait aucune de ces brillantes qualités, qui sont celles d'une artiste de premier ordre, ne lui ferait-on pas fête pour l'unique plaisir de l'avoir vue ? Et ne serait-ce pas justice ? En somme, il y a pour une chanteuse plus de difficulté, sinon plus de mérite, à être une très jolie femme et très charmante qu'à être une femme de talent. L'idéal, c'est d'être l'une et l'autre ; et M^{lle} Arnoldson a ce rare privilège. »

Enfin, nous apprenons que M^{lle} Sigrid Arnoldson vient de conclure un brillant engagement avec le Grand-Théâtre Royal de Madrid, où elle touchera 60,000 francs pour 12 représentations extraordinaires ; donc, 5,000 fr. par soirée.

Depuis Adelina Patti, aucune prima donna n'a reçu à Madrid un cachet pareil. — M^{lle} Arnoldson est la nièce de M^{me} Adelina Patti.

Aujourd'hui, à midi, toutes les principales places sont retenues. On peut donc prévoir une très belle salle.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Hippolyte Verneau, forgeron, de Saumur, et Elisabeth-Marie-Augustine Lourdault, sans profession, des Trois-Moutiers (Vienne).

voir, quoiqu'il ne fût pas sûr qu'il eût pris le côté où s'ouvrait la fenêtre de Jeanne. Mais il avait agi d'instinct, et tout lui disait qu'il ne se trompait point. Pas un passant dans le voisinage, pas un témoin gênant pour s'étonner de la présence d'un rêveur sur ce point isolé de la côte. Il attendit, les yeux fixés sur la villa.

Celle-ci était construite de telle sorte que des fenêtres du premier étage l'on pouvait sortir de plain-pied sur une terrasse dominant le rocher. On en avait taillé la paroi du nord dans le flanc même du granit. Il était donc possible à un homme qui eût escaladé cette muraille d'accéder directement aux appartements.

(A suivre.)

Dans un petit dictionnaire historique, on lit :
Cambronne. — Nom d'un célèbre et brave général français qui ne mâchait pas ses mots.
Et il avait bien raison !

Mots d'enfants :
Mimi joue dans le jardin avec M. Toto.
M. Toto glisse sur une pierre, tombe et pleure.
Alors, Mimi avec une adorable intonation :
— Pleure pas, va ! C'est pas la peine !
Personne ne voit !

Parmi les lauréats de l'Académie française nous remarquons plusieurs Angevins :

Un prix Montyon de 4,000 fr. a été décerné à l'ouvrage intitulé : *Marchand d'Allumettes*, par A. Gennevraye (M^{me} la vicomtesse Lepic) ;

Un prix Honoré de Sussy, médaille de 500 francs, a été décerné à la dame Redureau, à la Varenne ;

Un prix Camille Favre, médaille de 500 fr., a été attribué à la dame veuve Ribalet, à Angers.

LES VÉTÉRINAIRES

Le ministre de l'instruction publique, dont l'attention avait été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à accorder aux vétérinaires des facilités pour obtenir le diplôme de docteur en médecine, a soumis la question à l'examen du comité consultatif de l'enseignement public et a décidé, conformément à l'avis exprimé par cette assemblée dans sa séance du 23 octobre dernier, que désormais tout vétérinaire diplômé, qui justifiera d'un des deux baccalauréats, soit ès-lettres, soit ès-sciences, pourra se faire inscrire en vue du doctorat en médecine.

LE KRACH GASNIER

On écrit d'Angers à la *Sarthe* :

La lumière commence à se faire autour de cette affaire, qui émeut si vivement la population angevine.

M. Gasnier avait pris, il y a onze ans, son étude dans une situation difficile.

Il lui aurait fallu beaucoup d'argent, et il n'en avait pas. De là, les abus de confiance nombreux qu'il a été amené à commettre. De là, les remises de fonds détournés de leur destination, les titres de rente vendus, mais dont les intérêts étaient régulièrement payés à leurs propriétaires.

Si les pertes que vont éprouver les clients de l'étude Gasnier sont considérables, tout le monde s'accorde à dire que le notaire n'en a pas profité personnellement, que ses dépenses n'étaient nullement excessives.

Un syndic a été commis pour examiner tous les livres.

Le nombre des abus de confiance, dès maintenant établis, s'élèverait au chiffre énorme de 434. Et l'instruction n'est qu'à son début.

Que sera-ce donc quand toutes les victimes seront connues et connaîtront elles-mêmes leur sort? Car il en est bon nombre, paraît-il, qui, se croyant nanties d'un gage sérieux, d'une hypothèque solide, ou d'un excellent billet, ne se doutent pas que leurs titres n'ont aucune valeur. Et ceux qui s'imaginent être valablement libérés parce qu'ils ont payé ou remboursé entre les mains du notaire?

Il n'y a pas à se faire d'illusion. Cette déconfiture est une catastrophe véritable, qui

n'atteint pas seulement les grosses fortunes, mais frappe cruellement beaucoup de petites. Beaucoup de commerçants, d'ouvriers, de domestiques, qui avaient placé chez M. Gasnier leurs économies, vont être ruinés ou presque ruinés.

Voici quelle aurait été la cause déterminante du krach de l'étude Gasnier :

La plainte initiale proviendrait d'un propriétaire qui habite Paris. Le plaignant avait, paraît-il, confié, il y a longtemps déjà, à la garde de l'étude, un titre au porteur de 8,000 francs de rente, dont on lui servait régulièrement les arrérages. Quand, ému des bruits qui couraient, il se présenta à l'étude pour réclamer la restitution de son titre, on fut obligé d'avouer qu'on l'avait vendu depuis longtemps. Il y a donc, de ce seul chef, un abus de confiance de plus de 200,000 fr.

A la suite de ce fait, M. Gasnier fut obligé de céder son étude. Son successeur, M. Chérière, exerce depuis six semaines environ.

Nous lisons à ce sujet dans l'*Union de l'Ouest* :

L'affaire Gasnier-Dubranle est un accident, comme il s'en est déjà produit plusieurs, depuis une dizaine d'années, à Angers et dans la région. Nous croyons que ce serait dépasser la mesure et peut-être exciter au dehors d'inutiles alarmes, que d'appeler cet accident d'une seule étude un krach à Angers. Tous les notaires et banquiers d'Angers seraient en déconfiture qu'on ne pourrait s'exprimer autrement.

Grâce à Dieu, le mal est moins étendu ; il est grand, sans doute, et atteint beaucoup trop de nos compatriotes petits ou grands ; mais enfin, ce n'est pas un désastre universel. Nous avons le devoir de rassurer, à cet égard, nos lecteurs et amis ; et ils comprendront certainement le sentiment de réserve qui nous interdit de devancer l'œuvre de la justice, à qui incombe la mission de sauvegarder tous les intérêts et de répartir équitablement les responsabilités.

Le Patriote apprend que M. Cinquandre, agréé près le Tribunal de Commerce de Nantes, a été désigné par l'instruction en qualité d'expert-comptable, pour examiner les livres de M. Gasnier, et faire son rapport au point de vue criminel, et que cette homme d'affaires a commencé son travail vendredi soir, 21 novembre.

NOUVELLES COMÈTES

Le ciel s'étant éclairci dans le Midi de l'Europe, les observations astronomiques se succèdent. M. Zona, de l'observatoire de Palerme, a découvert une comète dans la nuit du 15 au 16. Le lendemain, dans la nuit du 16 au 17, M. Spitaler en découvrait une seconde à l'observatoire de Vienne. Enfin, dans la même nuit et dans le même établissement, M. Palisa signalait une petite planète nouvelle.

MARCHÉS

LONGUÉ. — Marché du 20 novembre

Blé, l'hect., 19 fr. — Seigle, 11 50 à 11 75. — Orge, 11 50. — Avoine, 9 fr. — Foin, la charrette, 45 à 50 fr. — Paille, 25 fr. — Pommes de terre, le d.-d., 1 25. — Pain, les 6 k., 2 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 1 15. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

La physionomie générale du marché était bonne.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 23 Novembre 1890.

Versements de 109 déposants (26 nouveaux), 40,952 fr. 36

Remboursements, 37,984 fr. 85.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du 22 Novembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures. — Mondains et Mondaines, par Etincelle. — A travers les champs, par Emile Desbeaux. — Bibliographie. — *Tante Rapia*, nouvelle, par André Leroux. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echecs, par S. Rosenthal. — Sport. — Rébus.

GRAVURES : Le monument élevé à la mémoire de Flaubert. — Le chemin de fer transsibérien et la Chine. — Les séminaristes soldats. — Beaux-arts : *Maternité*. — Le théâtre illustré : *La Parisienne*, comédie de M. Becque, représentée à la Comédie-Française ; *Le Dernier amour*, comédie de M. Georges Ohnet, représentée au Gymnase. — M. John-Lewis Brown. — Johann Orth. — *Frédéric*, par Marcel Prévost. — Echecs. — Rébus.

Théâtre de Saumur

DIRECTION : SUREAU-BELLET

LUNDI 24 Novembre 1890

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AVEC LE CONCOURS DE

SIGRID ARNOLDSON

PRIMA DONA

Du théâtre de Covent Garden de Londres et de l'Opéra-Comique de Paris

LE

BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-comique en 4 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de ROSSINI.

SIGRID ARNOLDSON remplira le rôle de Rosine et le chantera en italien.

A la leçon de chant du 3^e acte, SIGRID ARNOLDSON chantera la grande valse de *Dinorah* (Pardon de Plœrmel).

Bureaux, 8 h. ; rideau, 8 h. 1/2.

MARDI 25 Novembre 1890

TOURNÉES VIGOUREUX

Les MÉNAGES PARISIENS

Pièce en 3 actes, de M. Albin Valabrègue ; le dernier succès des Nouveautés, direction Brasseur.

Le Petit Ludovic

Pièce bouffe en 3 actes, de MM. Crisafulli et Bernard ; succès des Menus-Plaisirs.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel.	le paquet	70
— Génie extra.	—	85
— Double pression.	—	95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)	—	4.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Faure, Sellon, Volckmar, brev. s. g. d. g.

Ces appareils sont le complément indispensable de toute installation d'éclairage électrique. Ils régularisent la lumière et augmentent la durée des lampes. Ils constituent une réserve permanente d'électricité, permettant la continuation de l'éclairage une fois le moteur arrêté. Ils sont toujours prêts pour quelque usage que ce soit, traction, transport de force motrice, électrolyse (décompositions chimiques), etc.

L. Callaud, représentant,
6, rue Lafayette, Nantes.

Installations complètes d'éclairage électrique.



PLUS DE CHEVEUX GRIS
2⁵⁰ 3⁵⁰
GRAND FLACON GRAND FLACON
LE SUBLIMIOR
FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS
ENLÈVE LES PELLICULES
ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

Le NIGER 4/50. — INOFFENSIF
chez PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.
Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

A Saumur, chez COUTARD, coiff. p^r, 2, r. St-Jean

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 42, rue du Marché-Noir.

VENTE

Par suite de surenchère du Dixième APRÈS FAILLITE Conformément aux dispositions de l'art. 573 du Code de commerce,

D'une Maison d'habitation

Avec Dépendances

COUR & JARDIN

Le tout situé commune d'Oiron, arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres),

Dépendant de la faillite de M. Paul GUIBERT, négociant, demeurant à Saumur, rue Cour-Saint-Jean.

L'ADJUDICATION aura lieu à la barre du Tribunal civil de première instance de Saumur, à l'audience des criées du Samedi 6 Décembre 1890, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'à la requête de M. A. Durand, géomètre-expert, demeurant à Montreuil-Bellay ;
Surenchérisseur, ayant pour avoué M^e Vincent LE RAY, avoué près le Tribunal

civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, n^o 12 ;
En présence, ou eux dûment appelés, de :

1^o M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, au nom et comme syndic à l'union des créanciers de la faillite de M. Paul-Henri-Dominique Guibert, négociant, demeurant à Saumur, rue Cour-Saint-Jean ;
Ayant pour avoué M^e André POPIN, demeurant à Saumur, rue Cendrière ;

2^o M. Michel Servant, boulanger, demeurant à Oiron,
Adjudicataire surenchéris ;

Il sera procédé, le samedi six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE.

Une maison, située à Oiron, arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres, consistant en bâtiments sur la rue de l'Hospice, composés de plusieurs chambres, salon et servitudes diverses, avec cave dessous et grenier au-dessus des servitudes ;

Un autre corps de bâtiments composé de plusieurs chambres, avec grenier dessus et diverses servitudes ;
Cour et jardin au milieu de ces bâtiments ;

Le tout d'une superficie de douze ares environ, compris au plan cadastral sous les numéros 938 et 939, section B, de la commune de Oiron, joint au nord M. Rousseau, au levant la rue de l'Hospice, au midi

une ruelle et Guyon, et au couchant M. Meslier ;

Sur la mise à prix de quatre mille quatre cent dix francs, en sus des frais et charges et notamment des frais et charges de l'adjudication originaire et de ceux de la surenchère, ci. 4,410

PROCÉDURE

Les immeubles sus-désignés ont été adjugés, en exécution de deux jugements sur requête rendus par le Tribunal civil de Saumur, les dix-sept mai et dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistrés, et pour le prix principal de quatre mille francs, à M. Michel Servant, boulanger, demeurant à Oiron, suivant procès-verbal d'adjudication dressé par M^e Hurson, notaire à Oiron, le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, à la requête de M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, au nom et comme syndic à l'union des créanciers de la faillite de M. Paul-Henri-Dominique Guibert, négociant, demeurant à Saumur, rue Cour-Saint-Jean, ayant M^e POPIN pour avoué.

M. A. Durand, géomètre-expert, demeurant à Montreuil-Bellay, a formé sur cette adjudication, en conformité de l'art. 573 du Code de commerce, une surenchère du dixième, suivant acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré.

Elle a été dénoncée à M^e POPIN, avoué de M. Louis Bonneau, es-qualités, suivant acte de palais de Marcombe, huissier à Saumur, en date du dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, Et par exploit de Besnard, huissier à

Thouars, en date du vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, également enregistré, au sieur Michel Servant, boulanger, demeurant à Oiron, adjudicataire surenchéris.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e LE RAY, avoué à Saumur, 42, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente sur surenchère ;

2^o A M^e POPIN, avoué à Saumur, rue Cendrière ;

3^o A M. BONNEAU, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, syndic de la faillite du sieur Guibert ;

4^o Au Greffe du Tribunal de Saumur, où se trouve déposé un extrait du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt et un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, folio case Reçu un franc quatre-vingt-cinq centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n^o 23.

A VENDRE

Aux enchères publiques

Après décès

et par suite de la minorité des enfants Lorouel

Le Mardi 2 Décembre 1890, à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, commis judiciairement,

UN

ÉTABLISSEMENT DE BAINS Et d'Hydrothérapie

Situé à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 17,

Comprenant : la clientèle, un matériel très complet, et le droit au bail pour 24 années restant à courir.

Jouissance de suite

Mise à prix : 15,000 fr.

S'adresser à M^e AUBOYER, rédacteur et dépositaire du cahier des charges, ou à M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers. (872)

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

MEXME FRÈRES

SAUMUR Rue d'Orléans, 18 et 20 SAUMUR

JEUDI 27 Novembre et jours suivants

OUVERTURE DE LA GRANDE LIQUIDATION

Pour cause de dissolution de société

SOLDE COMPLET DES COUPES ET COUPONS

RABAIS ÉNORMES

Sur toutes les Marchandises

Toute personne désireuse de s'en rendre compte peut venir se renseigner

L'ENTRÉE EST ENTIÈREMENT LIBRE

PLUS DE CRÉDIT
PLUS D'ESCOMPTE
PLUS D'ÉCHANTILLONS
PLUS DE CONDITIONS

La Vente au Comptant
Sans frais inutiles
Directement à l'acheteur

La Vente aura lieu : de neuf à onze heures et demie le matin ;
de une à cinq heures le soir.

Pas de vaines promesses ! des actes

VENTE au COMPTANT --- ENTRÉE LIBRE

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PETITE CLOSERIE

Sise à la Rompure, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, avec 53 ares de terrain nature de jardin affilié de vigne et d'arbres fruitiers.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, à Saumur, et à M^e LELIÈVRE, notaire. (852)

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON D'HABITATION

Située à Saumur, île Mafray, rue de l'Abattoir,

Ayant appartenu à M. et M^{me} KLEIN.

Revenu brut annuel, 500 fr.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

A Louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 12.

S'adresser à M. FAYARON, rue de la Comédie. (822)

ON DEMANDE une place de **Garde particulier**. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

En totalité ou par parties
Rue Gambetta

Comprenant, au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine ; au 1^{er} étage, cinq chambres ; au second étage, quatre chambres ; cave, grenier, écurie à 3 chevaux et remise à 4 voitures.

S'adresser à M. LECOINDRE, rue Gambetta. (846)

TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins

Victor MONTAUDON

Horticulteur-Fleuriste

Rue de Poitiers, n^o 39, SAUMUR
SUCCESSION DE M^{me} V^o GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bonquets pour fête et mariage, Corbeilles.

A CEDER DE SUITE

CAFÉ DU MARCHÉ

Place de la Bilange, 24, Saumur

Pour renseignements, s'y adresser. — Conditions avantageuses.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n^o 29. (434)

ON demande **UNE CAISSIÈRE** aux Magasins de Nouveautés MEXME Frères, 18 et 20, rue d'Orléans, Saumur.

ON DEMANDE une bonne **FEMME de CHAMBRE**, pour Noël. S'adresser au bureau du journal.

Demandez à l'ÉPICERIE CENTRALE

LE

Guignolet Combier

2^{fr.} 35 le litre 2^{fr.} 25 par 6 litres

DROITS ACQUITTÉS

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, SUCC^R

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande. — On porte à domicile

PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT & FILS

DÉPOSITAIRES

Des Chocolats, Cacaos & Thés des R. P. Trappistes de N.-D. d'Aiguebelle par Grignan (Drôme)

Chocolat qualité fine, 1/2 k., 2 fr.; qualité surfine, 2 fr. 50.

— extra — 3 fr. 20; sans sucre, 2 fr. 85.

Cacao, la boîte de 250 grammes, 1 fr. 45, 2 fr. 10 et 2 fr. 50.

Chocolat de l'Abbaye, 1/2 k., 1 fr. 50 et 1 fr. 70.

Thé, choix Aiguebelle, la boîte de 125 grammes, 2 fr. 20 et 2 fr. 65.

A partir de 5 k., remise de 5 0/0 sur tous les Chocolats et Cacaos; pour quantités plus importantes, nous demander les conditions.

La qualité supérieure des Chocolats d'Aiguebelle, due aux bons soins des R. P. Trappistes, explique la faveur des consommateurs pour ces articles de prix très modérés. Le choix des Thés est également supérieur aux meilleures marques communes.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

ON DEMANDE un homme sérieux, marié ou célibataire, pour surveiller une grande propriété dans le département. Appointements, 225 fr. par mois, logé, chauffé et droit de chasse. Ecrire ou s'adresser à M. H. MÈES, rue Rochebrune, 16, Paris. Joindre un timbre pour réponse. (871)

LA Régisse Sanguinède

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes,

Faiblesses d'Estomac,

et facilite la Digestion.

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Siamuth, par Adhère et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER LA MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,